



Rapport 2025 d'activités

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
DE LA VALLÉE DU LOT**
1 RUE GABRIEL CHARRETIER
47260 CASTELMORON SUR LOT

ÉDITORIAL

L'année 2025 aura marqué une étape décisive pour le SMAVLOT47 et pour l'ensemble du territoire de la Vallée du Lot et des Bastides. Les projets que nous avons engagés ont été menés à bien, traduisant dans les faits l'ambition collective qui nous anime depuis plus de vingt-cinq ans : protéger notre ressource en eau, accompagner les transformations de nos communes et soutenir les initiatives locales.

Sur le plan du grand cycle de l'eau, les programmes de restauration des affluents et de prévention des inondations ont été poursuivis avec détermination. La lutte contre la jussie, l'entretien des cours d'eau et la valorisation des zones humides ont renforcé la résilience de notre bassin versant, tout en sensibilisant les habitants et les plus jeunes à l'importance de préserver ce patrimoine naturel.

Le développement territorial a également franchi un nouveau cap. Avec la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial, le soutien aux commerçants et artisans, et le lancement de la deuxième édition de Mon Incroyable Territoire, nous avons contribué à dynamiser l'économie locale et à renforcer l'attractivité de nos bourgs et villages. La préparation de la réédition du Guide du Routard Vallée du Lot et Bastides a par ailleurs confirmé notre volonté de valoriser l'identité touristique de notre territoire.

Enfin, l'année a été celle d'un ancrage européen renouvelé. Grâce à l'animation du nouveau programme LEADER 2023-2027, de nombreux porteurs de projets ont pu être accompagnés. La coopération engagée autour de la véloroute Vallée du Lot, en lien avec nos voisins du Quercy, illustre combien les partenariats interterritoriaux sont essentiels pour donner de la visibilité et de la force à nos actions.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif : celui des élus, des partenaires institutionnels, des techniciens et des agents du SMAVLOT47. Leur engagement quotidien est la clé de notre réussite commune.

À l'heure où de nouveaux défis se profilent – changement climatique, transitions énergétiques, besoins de services de proximité –, le SMAVLOT47 poursuivra sa mission : fédérer les énergies du territoire et construire, avec et pour ses habitants, des solutions durables et partagées.



Jacques Borderie
Président






Sandra Dudragne
Directrice

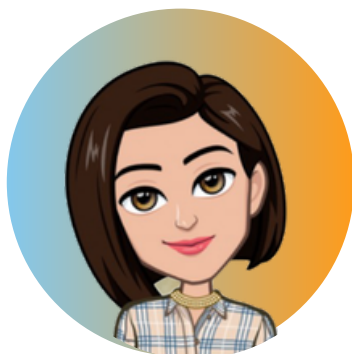
TABLER DES MATIÈRES



Édito	02
Sommaire	03
Fonctionnement du SMAVLOT47	04
Nos missions	06
Pôle Développement Territorial	08
<i>Bilan</i>	08-09
<i>Projets et actions inspirants</i>	10-13
Pôle Grand Cycle de l'Eau	14
<i>Bilan</i>	14-15
<i>Projets et actions inspirants</i>	16-20
Bilan et finances générales 2025	21
Perspectives 2026	23

NOTRE ÉQUIPE

-  Pôle Grand Cycle de l'Eau
-  Pôle Développement Territorial
-  Pôle administratif



Sandra Dudragne

Directrice
(jusqu'au 31/12/2025)



Christine Messerli

Assistante direction -
Gestionnaire administrative
et financière



Sylvain Chaumeron

Chef de pôle
Développement Territorial



Avril Cantin

Directrice adjointe et
responsable pôle
Grand Cycle de l'Eau



Nadia Demmaz

Secrétaire polyvalente
Grand Cycle de l'Eau



Charlotte Rousseau

Chargée de mission
Développement Territorial



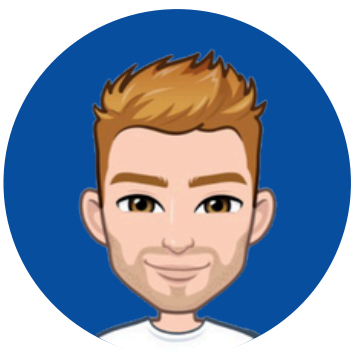
Gwenaël Lebeau

Chargée de mission
Développement Territorial
(jusqu'au 31/07/2025)



Damien Crabanat

Chargé de mission
Grand Cycle de l'Eau



Philippe Delmas

Chargé de mission
Grand Cycle de l'Eau



Jules Darrailan

Chargé de mission
Grand Cycle de l'Eau



Paul Legarf

Chargé de mission
Grand Cycle de l'Eau
remplacé par P. Fougeyrollas



Baptiste Berthomé

Chargé de mission
Grand Cycle de l'Eau



FONCTIONNEMENT DU SMAVLOT47

01 GOUVERNANCE



02 COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENT

Jacques Borderie

VICE-PRÉSIDENTS

THÈME 1

DEV. TERRITORIAL

Line Lalaurie

Budget

Christian Girardi

Tourisme

Jean-Jacques Brouillet

Attractivité commerciale et Mobilité

Pierre-Jean Pudal

Nathalie Founaud-Vaysset

Ludovic Biasotto

CD 47

VICE-PRÉSIDENTS

THÈME 2

GRAND CYCLE DE L'EAU

Lionel Paillas

Président Comm. Lot

Jocelyne Colliandre

Présidente Comm. Lède

Michel Bruyère

Président Comm. PA du Lot

Alain Bayssie

Président Comm. Boudouyssou

Jean-Pierre Calmel

Président Comm. Lémance

MEMBRES TITULAIRES

Jacques Borderie

Marie Costes

Jean-Jacques Brouillet

Lionel Paillas

Pierre Sicaud

Jean-Marie Gary

Marcel Calmette, Vanessa Dallies, Philippe Bousquier,

Bruno Lazzarini, Arnaud Devilliers

Référent contrat État (CRTE..)

Référent Région Nouvelle Aqu.

Référent Attractivité commerciale

Référent Contrat de Progrès

Référent ESS, Tiers lieux, COT

Référent Fonds Européens

03 COMITÉS SYNDICAUX

La fréquence de nos instances reste régulière chaque année :

- 1 Bureau par trimestre
- 1 Comité syndical par trimestre

Taux de présence :

- 51% en moyenne

Nombre de délibérations prises en 2025 :

- 37 délibération validées

Taux de validation des délibérations :

- 100% à l'unanimité

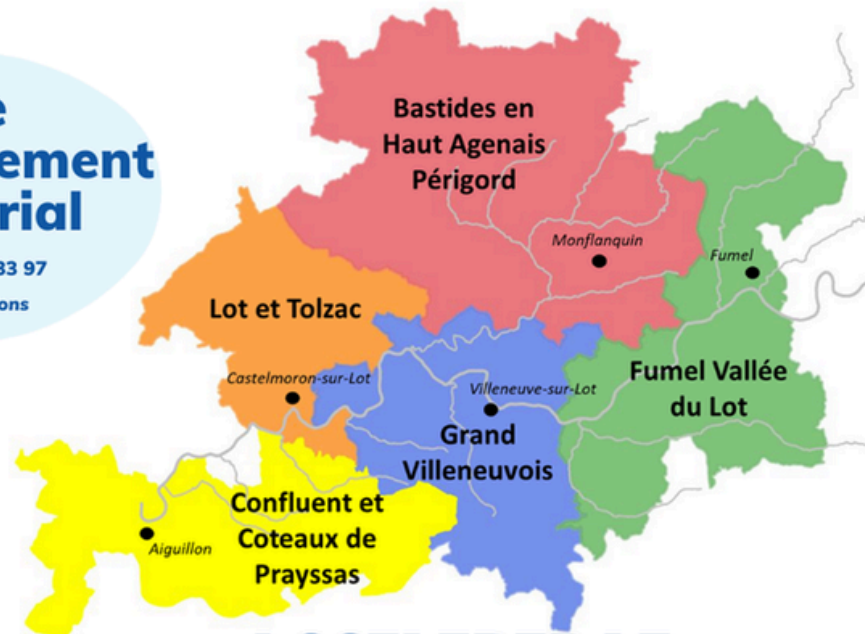
MEMBRES VOIX CONSULTATIVES

SOUS PRÉFECTURE

NOS MISSIONS DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

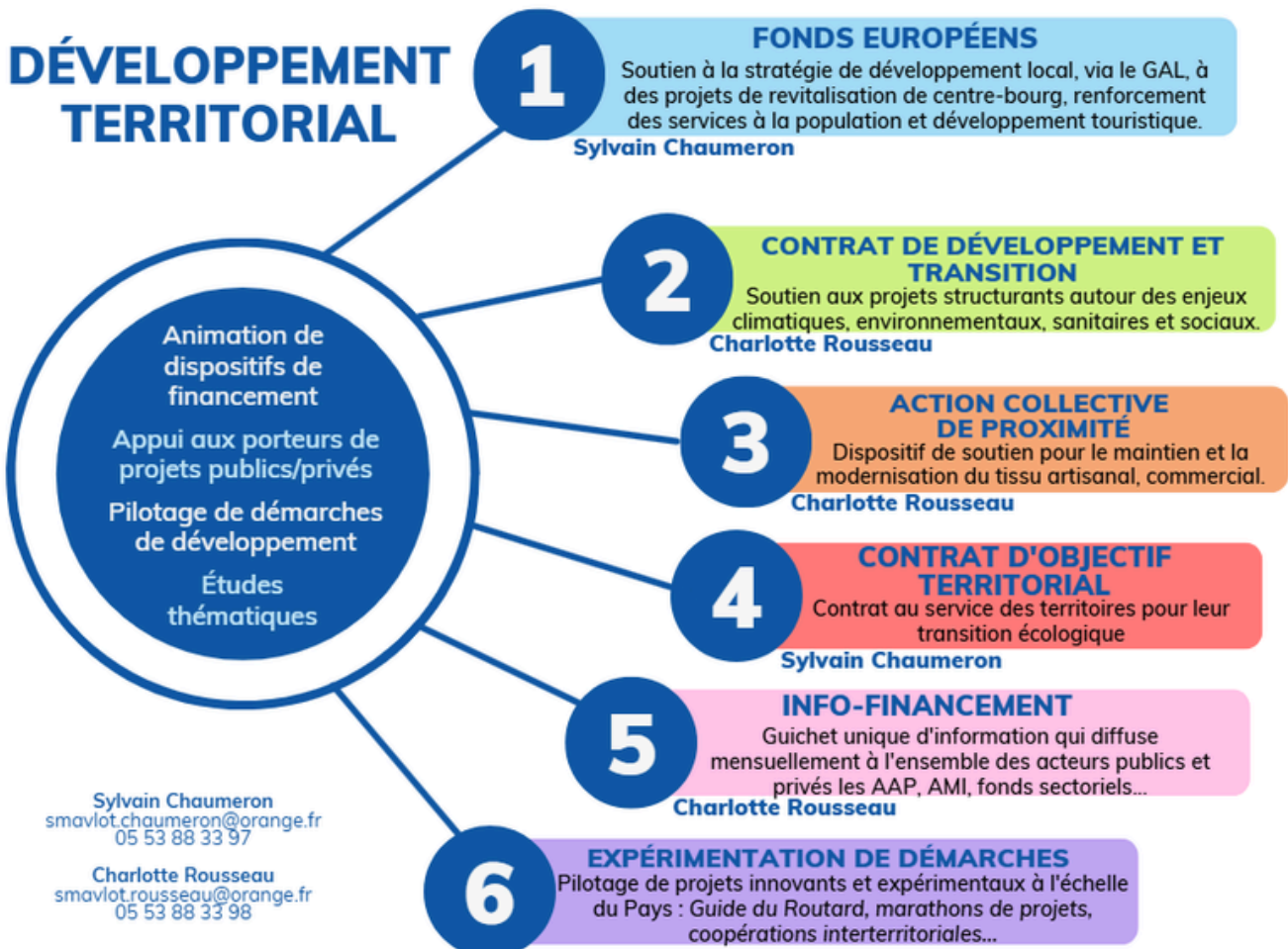
Pôle Développement Territorial

05 53 88 33 97
voir missions



5 EPCI
133 communes **ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DU PAYS**

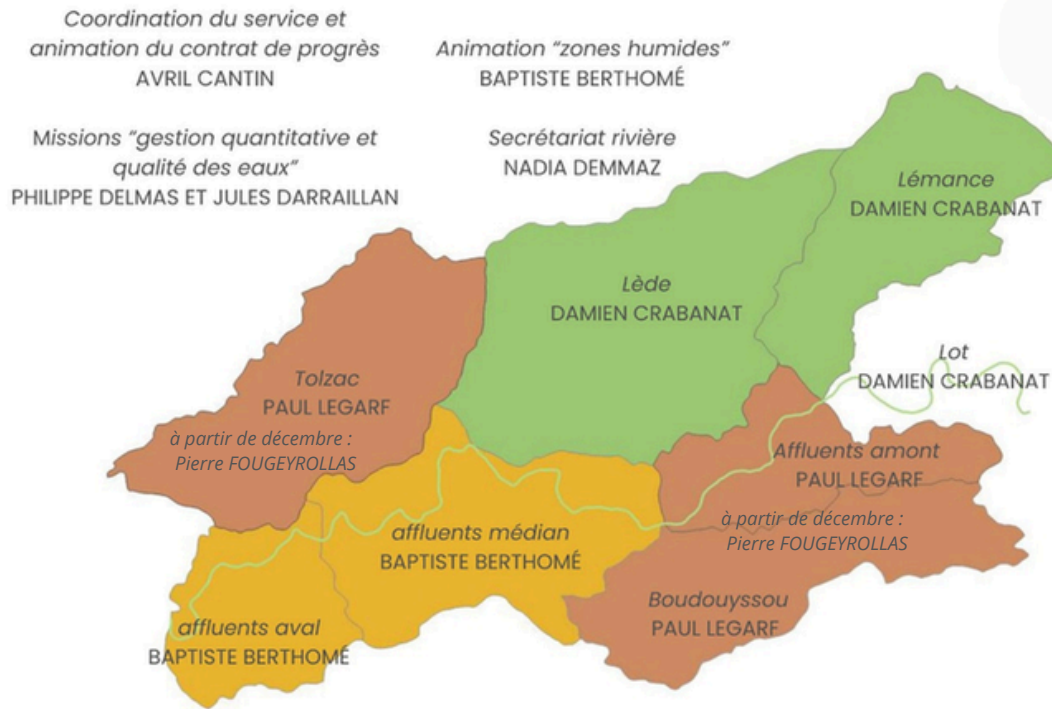
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



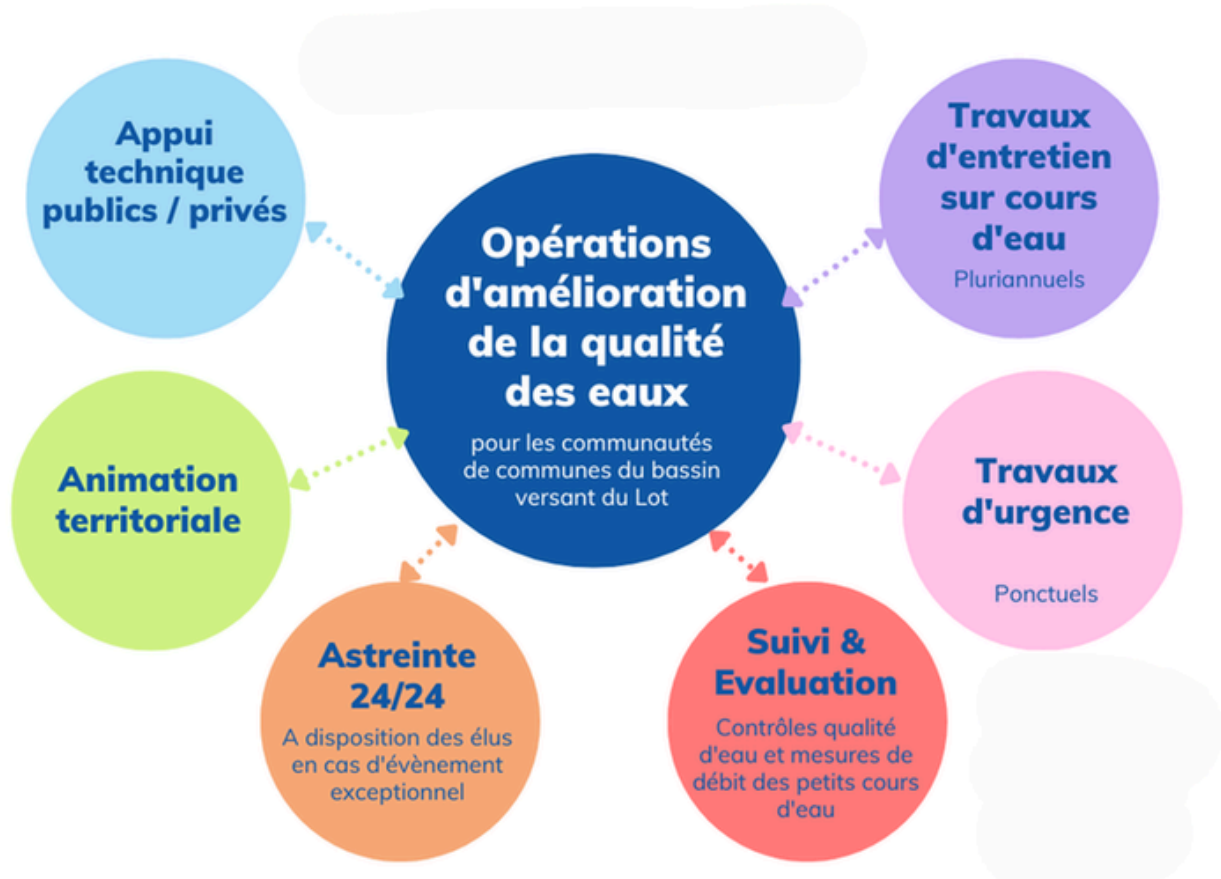
Sylvain Chaumeron
smavlot.chaumeron@orange.fr
05 53 88 33 97

Charlotte Rousseau
smavlot.rousseau@orange.fr
05 53 88 33 98

NOS MISSIONS GRAND CYCLE DE L'EAU



ORGANISATION DU PÔLE "GRAND CYCLE DE L'EAU" 2025



BILAN 2025 DU PÔLE

Fonds Européens 21-27

Soutient la concrétisation de projets de développement rural : réaménagement des centres-bourgs, mobilité pour tous, ouverture des fermes au public, nouveaux services à la population ou maintien du commerce de proximité. Ces aides s'adressent aux communes, associations, entreprises et agriculteurs du territoire.

Depuis le lancement du programme en février 2024, le bilan est déjà significatif :

- 9 comités du GAL,
- 52 projets sélectionnés,
- 2,6 M€ de subventions européennes octroyées,
- 90 projets accompagnés,



Action Collective de Proximité

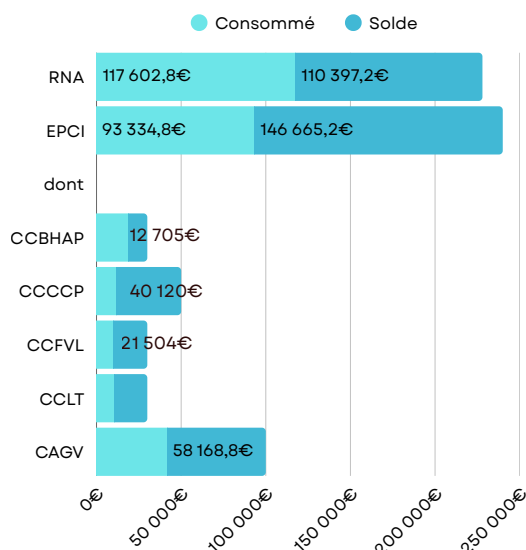
Dispositif de subvention destiné, depuis 2023, à soutenir les TPE du territoire dans leurs investissements de modernisation de leurs locaux et outils de production.

En 2025, 4 comités d'instruction se sont réunis pour examiner les candidatures.

Sur le bilan global 2023-2025, on compte :

- 34 dossiers sélectionnés,
- 46 projets accompagnés,
- 45 % de l'enveloppe consommée, soit 213 000 € engagés.

Le contrat arrivant à échéance en mars 2026, une demande de prolongation sera formulée afin de poursuivre cette dynamique positive et de répondre aux besoins exprimés par les entreprises locales.



Mon Incroyable Territoire

Détecter, accélérer, coopérer.

Le programme a accompagné la montée en puissance de l'entrepreneuriat local à travers 5 éditions thématiques (2023-2024) et un grand événement de clôture le 17 juin 2025 à Villeneuve-sur-Lot. Bilan 2023-2025 :

- 56 bénéficiaires accompagnés
- Près de 100 partenaires mobilisés
- 59 % de créations d'activités (dont >40 % concrétisées)
- 36 % de projets de développement
- 5 % de transmissions/reprises

Un programme fédérateur qui a révélé les talents du territoire et posé les bases de "Mon Incroyable Territoire 2", tourné dès 2026 vers la colocation commerciale et l'innovation collective.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

“ Contrat de Développement et de Transition



Arrivé à son terme fin 2025, le Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025 a permis de soutenir 27 projets portés par les acteurs du territoire, pour un montant global de 3,47 M€ financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le SMAVLOT47 a également bénéficié d'une aide à l'ingénierie de 132 000 € pour renforcer son équipe de coordination.

Les actions menées ont contribué à :

- Dynamiser l'économie locale et l'emploi,
- Développer une offre touristique cohérente,
- Revitaliser les centres-bourgs,
- Accélérer la transition environnementale.

Un bilan positif qui confirme la pertinence du partenariat régional au service d'un développement équilibré et durable du territoire.

“ Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif de l'ADEME pour accompagner les collectivités locales dans leur transition écologique

En 2025 :

Janv-Fév : Visite annuelle des EPCI

01/04 : Réunion objectifs complémentaires interEPCI

1 animation / trimestre du réseau technique EPCI

19/06 : Atelier d'adaptation au changement climatique

04/07 : Réunion des agents référents COT

19/09 : Réunion technique achats responsables

10/10 : Réunion des agents référents COT



“ Info financement

Outil de veille et de diffusion des dispositifs d'aides disponibles (AAP, AMI, AAC, focus thématiques, agenda).

Un envoi mensuel est adressé aux partenaires et acteurs du territoire pour faciliter l'accès aux financements publics et encourager le montage de projets.

Bilan au 31 décembre 2025 :

- 157 nouveaux dispositifs référencés, soit une moyenne de 22 nouveautés par mois,
- Un taux d'ouverture moyen de 49,7 %, signe d'un intérêt des bénéficiaires.



PROJETS ET ACTIONS INSPIRANTS

MON INCROYABLE TERRITOIRE : L'ÉNERGIE COLLECTIVE AU SERVICE DES PROJETS LOCAUX

Détecter, accélérer et connecter les projets entrepreneuriaux du territoire : c'est tout l'enjeu du programme Mon Incroyable Territoire (MIT), porté par le SMAVLOT47.

Entre 2023 et 2024, **cinq éditions thématiques** (artisanat-commerce, tourisme, résilience alimentaire, art-culture-patrimoine, bien vivre-mieux vieillir) ont permis à **56 porteurs de projets** de bénéficier d'un accompagnement collectif soutenu par près de **100 partenaires** et coachs locaux.

Au fil des mois, MIT a favorisé les échanges, encouragé la coopération et révélé de nombreux talents locaux.

Des résultats concrets pour l'économie locale

Le bilan témoigne de la **vitalité entrepreneuriale** du territoire et la pertinence de ce type de dispositif d'accompagnement.



Mon Incroyable Clôture : un évènement inspirant et festif

Le 17 juin 2025, près de 90 participants se sont retrouvés au théâtre Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot pour une journée de clôture conviviale et apprenante : ateliers thématiques, conférence inspirante de Pascal Madry, témoignages et remise des prix pour la grande finale:

- 🏆 Innovation technologique : Pierre-Marie Combettes (Imagine 3D)
- 🏆 Intégration sociale : Sophie et Sébastien Marcenat (Camping du Lac de Ferrié)
- 🏆 Transition : Martine Chanier (Cuisines Collectives)
- 🏆 Innovation territoriale : Céline Bambrzak (L'Opticien qui Bouge)
- ❤️ Coup de cœur : Sandrine Carletti (Maison Carletti)

Moment fort de la soirée : l'**annonce officielle de "Mon Incroyable Territoire 2"**, la suite du programme, qui proposera dès 2026 :

- une solution de **colocation commerciale** (1er territoire d'expérimentation nationale),
- un marathon **accélérateur de projets**,
- et une édition spéciale **Transmission-Reprise** pour relier cédants et repreneurs.

La soirée s'est clôturée sur un cocktail musical et une tombola conviviale, symbole de l'esprit fédérateur du programme.

“ Le mot du technicien

« Ce programme a été avant tout une aventure humaine et un formidable catalyseur d'idées et d'initiatives. Il a permis de fédérer les acteurs économiques autour d'une ambition commune : faire du territoire un lieu d'innovation et d'entrepreneuriat durable. »



CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL "LOT & BASTIDES" : COOPÉRER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Tout au long de l'année 2025, le SMAVLOT47 a animé la dynamique du Contrat d'Objectif Territorial (COT) "Lot & Bastides", qui rassemble les quatre intercommunalités du territoire – CC Lot et Tolzac, CC des Bastides en Haut Agenais Périgord, CA du Grand Villeneuvois et CC Fumel Vallée du Lot.

Ce dispositif vise à renforcer la coopération entre les territoires autour des grands enjeux de transition écologique.

Des temps collectifs réguliers ont permis d'échanger sur les avancées de chacun et de construire des actions communes : visites annuelles des EPCI avec l'ADEME, réunions interterritoriales, animations du réseau technique et ateliers thématiques (notamment sur l'adaptation au changement climatique et les achats responsables).

En 2025, deux chantiers majeurs ont particulièrement mobilisé le réseau :

- L'adaptation au changement climatique : le territoire Pays de la Vallée du Lot et Bastides a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt AcclimaTerra, permettant d'accueillir en 2026 une intervention d'un hydrogéologue sur la ressource en eau et l'agriculture. Un atelier d'adaptation au changement climatique (AdACC) a également réuni élus et techniciens en juin pour préparer une étude territoriale de stratégie climatique, envisagée sous la coordination du SMAVLOT47.
- Les achats publics responsables : une journée technique coorganisée avec le réseau 3AR en septembre a permis d'aborder les pratiques vertueuses en matière d'achats durables, à travers retours d'expériences et ateliers collaboratifs.

Ces temps d'échanges et d'expérimentation traduisent la volonté partagée des quatre EPCI d'agir collectivement pour un territoire plus sobre, résilient et coopératif.

Le mot du technicien

« Le Contrat d'Objectif Territorial est un dispositif « levier » pour structurer et accélérer les transitions sur notre territoire. Il nous aide à avancer de manière pragmatique avec les intercommunalités participantes et l'appui méthodologique de l'ADEME : on définit des objectifs clairs, on suit les résultats, et les subventions viennent récompenser les actions qui produisent des effets mesurables sur le territoire »

Sandra



DISPOSITIF DE SUBVENTION ACP : LIBRAIRIE LIVRESSE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CENTRE-VILLE

Installée depuis 2014 à Villeneuve-sur-Lot, la Librairie Livresse est la seule librairie indépendante de la Vallée du Lot. Grâce au dispositif de subvention ACP, Laurence Paulhiac et son équipe ont pu aménager un nouveau local plus visible et attractif.

Pouvez-vous nous présenter votre librairie ?

“La Librairie Livresse a ouvert en septembre 2014, à une époque où il n’y avait plus de librairie à Villeneuve-sur-Lot depuis trois ans. Nous sommes aujourd’hui la seule librairie indépendante en Vallée du Lot. Nous proposons un large choix de livres et mettons l’accent sur le conseil et la proximité avec nos clients.”

Qu’est-ce qui vous a conduit à changer de local ?

“L’ancien emplacement manquait de visibilité et l’activité avait ralenti depuis 2021. Avec les travaux à venir autour de l’église, nous avons saisi l’opportunité de reprendre un local historique, anciennement enseigne Burton et autrefois librairie. Ce déménagement représentait une vraie prise de risque, mais aussi une chance de relancer notre activité.”

En quoi la subvention vous a-t-elle aidé ?

“Elle a permis de fabriquer du mobilier sur mesure et d’aménager le nouvel espace dans de bonnes conditions. Cela a allégé la pression financière et conforté notre projet d’investissement. Sans cette aide, l’ouverture du nouveau magasin aurait probablement été plus long et stressant .”

Quels effets concrets constatez-vous ?

“Le nouveau lieu a renforcé la visibilité et l’attractivité de la librairie. Nos clients, anciens comme nouveaux, apprécient le confort et l’ambiance du lieu. Certains redécouvrent même la librairie historique du centre-ville ! Ce projet nous a permis de nous professionnaliser et de retrouver une belle dynamique commerciale.”

Un mot pour conclure ?

“L’accompagnement a été simple et efficace. Ce genre de dispositif est une vraie chance pour les petites entreprises : il faut oser en profiter. Prochaine étape pour nous : relancer nos animations et renforcer notre communication pour continuer à fidéliser et séduire de nouveaux lecteurs.”

Montant total du projet : 350 000€

(dont acquisition immo)

Investissements éligibles : 45 551.77€

(électricité, peinture, enseigne, signalétique, mobilier)

Subvention accordée : 9 462.44€



“ Le mot du technicien

« La Librairie Livresse illustre parfaitement l’esprit du dispositif : soutenir les TPE dans leur modernisation et contribuer à la vitalité des centres-bourgs. »

Charlotte



MONBAHUS, UN EXEMPLE DE REVITALISATION RURALE SOUTENUE PAR LES FONDS EUROPÉENS

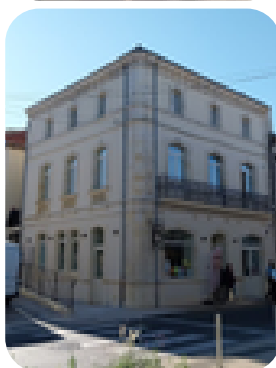
Soutenue par les programmes européens successifs de la Vallée du Lot et Bastides, la commune de Monbahus conduit une politique exemplaire de revitalisation de son centre-bourg. Engagée dès 2017 dans l'expérimentation *Ton Bourg Battant*, en partenariat avec le SMAVLOT47, le CAUE 47 et la communauté de communes, la commune a pu définir une stratégie de redynamisation sur le long terme fondée sur la concertation des habitants et l'expertise technique de professionnels et étudiants en architecture et urbanisme.

Après la requalification en 2023 de la place de l'église, désormais piétonne, végétalisée et dotée d'un espace scénique en plein air, Monbahus poursuit son plan d'actions avec la réhabilitation en 2025 d'un bâtiment de caractère en boulangerie-pâtisserie et logement locatif. Ce projet, essentiel au maintien du commerce de proximité, illustre la complémentarité nécessaire entre développement économique, attractivité résidentielle et cadre de vie pour l'avenir des communes rurales.

Subventions accordées par le GAL

Place de l'église : **38 400€**

Boulangerie : **40 000€**



“ Le mot du technicien

La démarche engagée par la commune de Monbahus s'inscrit pleinement dans les objectifs de revitalisation des centres-bourgs portés par le programme européen de la Vallée du Lot et Bastides. La collectivité a privilégié une réflexion concertée sur le long terme et une approche globale et cohérente du centre-bourg en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions : spatiale, architecturale, économique, résidentielle, paysagère... Cette méthode évite tout développement urbain « décousu » résultant d'une juxtaposition d'opérations réalisées au coup par coup, au gré des opportunités foncières et financières.



BILAN 2025 DU PÔLE



Travaux et résultats atteints

Bilan synthétique des actions rivières :

Total dépenses rivières : 1 787 000€ (engagé + liquidé)

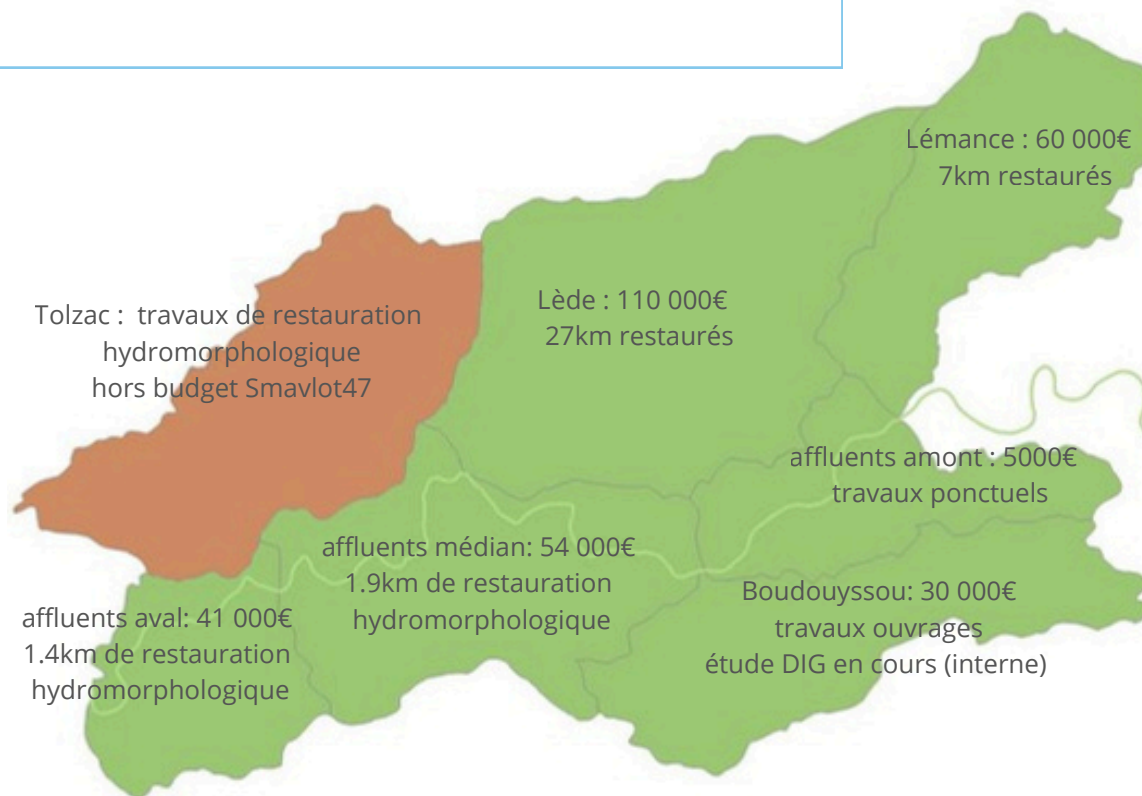
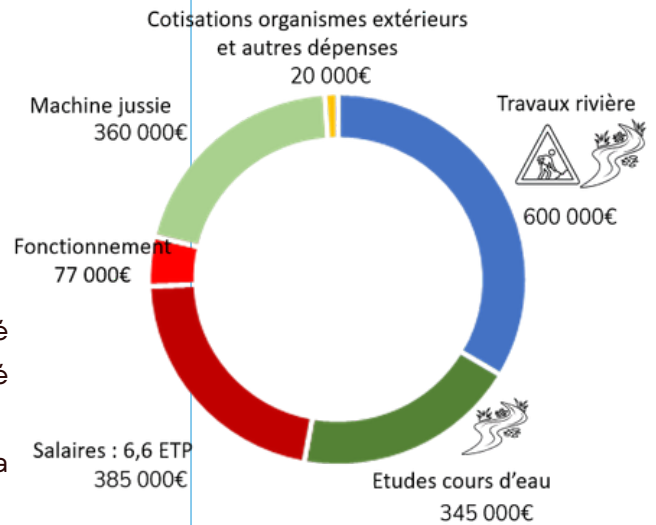
Total prévisions 2025 : 1 950 000€

Taux de réalisation financière : 79%

En 2025, le SMAVLOT47 a restauré 53km de rivière et réalisé une dizaine de chantiers de restauration de continuité hydromorphologique.

Des opérations ponctuelles d'urgence ont été conduites à la demande.

11 500m² de jussie ont été arrachés sur le Lot.



Le SMAVLOT47 porte en maîtrise d'ouvrage direct les travaux sur les cours d'eau et les bassins versants, avec un montant total de travaux de 450 000€ pour 2025.

Il accompagne aussi les agriculteurs à l'obtention d'aides directes pour la plantation de haies ou la mise en œuvre de mesures agro- environnementales sur les bassins versants.

Aides directes MAEC depuis 2023 : **412 000€ (38 agriculteurs)**

Aides directes plantations de haies depuis 2021 : **482 000€ (32 agriculteurs)**

GRAND CYCLE DE L'EAU

“ Compétences et dispositifs en cours

Le SMAVLOT47 exerce pour le compte des collectivités adhérentes les compétences “Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations” **GEMAPI**. Cela légitime l'action du SMAVLOT47 sur les cours d'eau et les bassins versants. La cotisation des adhérents est de 5€ par habitant pour les compétences GEMA et 1€ par habitant pour la prévention des inondations.

L'ensemble des actions du pôle Grand Cycle de l'Eau est inclus dans un document cadre appelé “contrat de Progrès Lot aval”. D'un montant prévisionnel de 41 millions d'euros, ce contrat fixe des grandes lignes d'actions pour la période 2023-2027.

Le SMAVLOT47 bénéficie aussi de financements pour la prévention des inondations au travers du PAPI (Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations) porté par l'EPTB Lot (organisme de bassin basé à Cahors)



Programme prévisionnel du contrat de Progrès Lot aval



“ Accompagnement de terrain

Les techniciens rivière du SMAVLOT47 et les agents d'accueil sont à l'écoute de l'ensemble des riverains des cours d'eau ou des élus. Un accueil téléphonique les reçoit en semaine et une astreinte téléphonique est à disposition des élus pour les accompagner en cas de crue, de pollution ou autre.

En 2025 le standard rivière a traité environ 210 appels de riverains qui ont débouché sur 40 visites.

Le service d'astreinte a réalisé 11 interventions et a traité une trentaine d'appels et d'alertes.



ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE
07.57.42.27.56.
H24 7J/7

PROJETS ET ACTIONS INSPIRANTS

LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Le bassin versant du Lot aval est un bassin pouvant présenter de fortes pentes, des ruptures de pente brutales et de sols sensibles à l'érosion. Les terrains peuvent être très réactifs consécutivement à des épisodes orageux. Des phénomènes importants de ruissellement, de coulées de boues et de perte de terre agricole ont affecté le territoire ces dernières années.

Pour répondre à cette problématique, le SMAVLOT47 a engagé des actions de réduction du risque liés aux ruissellements. Le syndicat a réalisé un inventaire, un suivi et une cartographie des phénomènes de ruissellement ainsi qu'une évaluation des dommages causés et des surcoûts engendrés pour les gestionnaires de voiries et de réseaux.



Le SMAVLOT47 propose, en concertation avec les partenaires techniques et financiers, un programme de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature de manière à limiter les phénomènes de ruissellement sur les zones les plus sensibles.

Suite aux rencontres des propriétaires concernés, cinq sites à enjeux vont faire l'objet de travaux dès cet hiver avec la mise en place de **bande tampon, de haies anti-érosion et de fascines**.



Parole d'expert

Avec 6 plants/m, une haie anti-érosion devient fonctionnelle après plusieurs rechapages pour qu'elle atteigne 40 tiges/m. Cette haie permet de ralentir l'écoulement, favoriser l'infiltration de l'eau et le dépôt de terre. Elle peut piéger jusqu'à 70 % des particules et atteindre des vitesses d'infiltration de plus de 200 mm/h (AREAS, 2012)



ARRACHAGE DE LA JUSSIE

Une machine pour aider la nature !

Fin 2023 le SMAVLOT47 a effectué un relevé de terrain pour identifier les zones couvertes par des plantes aquatiques envahissantes. Le cumul de ces zones représente 60 ha, la plante la plus représentée en surface comme en volume est la Jussie.

En 2024 une réflexion a été menée pour déterminer les possibilités pour lutter contre cette essence. Le choix fait par les élus du SMAVLOT47 a été d'acquérir un engin amphibie polyvalent.

L'engin a été livré fin août 2025.

L'acquisition de l'engin a été subventionné à hauteur de 80% pour un montant de 360 000 euros (les 4 outils compris) par le Fonds Vert.

3 marchés permettent au SMAVLOT47 de mener à bien cette action : un marché d'amener/repli et stockage de la machine, un second pour la conduite (mise à disposition d'un chauffeur et d'une barge de transport), et un dernier pour l'évacuation et valorisation (compost + test méthanisation à venir).

11 500m² de jussie ont été traités cette année pendant la phase de test.



Le mot du technicien

“Cette machine polyvalente permet d’aller vraiment chercher la racine et de travailler dans des contextes variés (différentes profondeurs, milieux ouverts ou milieux fermés).

La diversité des outils adaptables offrent des solutions pour la gestion de plusieurs espèces de végétaux aquatiques”



RESTAURER LES COURS D'EAU

Contexte :

Le secteur concerné par les travaux est l'amont de la Nauze de Pinel à Sainte-Livrade-sur-Lot. Ce cours d'eau est caractérisé par une faible puissance du fait d'une pente quasi nulle et d'un lit surdimensionné (rectification et recalibrage). Le désenvasement naturel de ces cours d'eau de plaine (auto-curage) nécessite de regagner en puissance spécifique en recréant un lit d'étiage.

Objectifs :

- Diversifier les écoulements et les faciès du lit mineur, recréer des sinuosités et de la rugosité ;
- Recréer une diversité d'habitats favorisant un regain de biodiversité ;
- Limiter l'envasement en augmentant les vitesses d'écoulements en période d'étiage



Chiffres clés :

Linéaire : 400 m

Période de réalisation et durée des travaux :

Juin 2025 / 5 jours avec 4 ouvriers (ATR)

9 360€ TTC financés à 80%

(Agence de l'eau, Région NA, Département 47)



Le mot du technicien

“Les travaux ont consisté à recalibrer le lit mineur, le rendre plus étroit, avec un coefficient de sinuosité plus important, au sein du lit mineur existant. On a réalisé un apport de blocs et pierres de manière à créer de la diversité dans le lit mineur du cours d'eau et favoriser la reconquête d'un lit d'étiage. En complément, des plantations ont été réalisées en décembre 2025 afin de fixer les berges et créer de la biodiversité (800 arbres).”



Avril

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

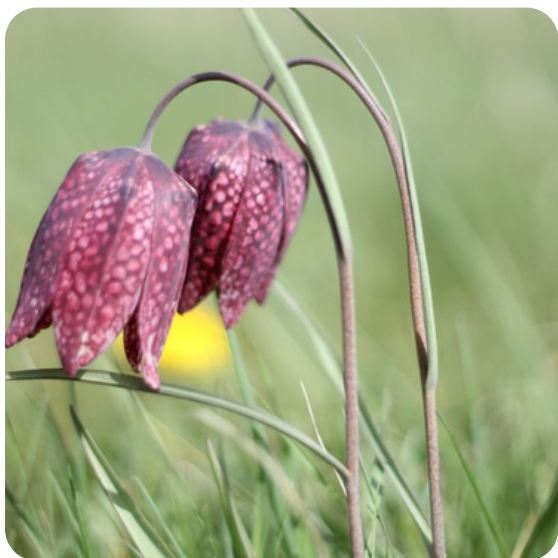
Contexte :

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de progrès territorial Lot-Aval, le SMAVLOT47 s'engage dans l'élaboration d'une stratégie zones humides à l'échelle de son territoire avec des opérations de gestion et leur programmation annuelle sur 10 ans.

Le SMAVLOT47 porte une étude complémentaire sur plusieurs zones humides du territoire afin de caractériser précisément leur fonctionnement (étude hydrologique, étude faune, flore, étude pédologique, etc.).

Partenariats : CEN /SEPANLOG

Période de réalisation de l'étude : Juin 2025 à mars 2027



Objectifs :

L'étude est composée de 3 phases répondant chacune à un objectif opérationnel :

- Phase 1 : Délimitation exacte des zones humides (identification et délimitation technique des zones humides selon les critères « végétation hygrophile » ou « hydromorphie des sols ») ;
- Phase 2 : Caractérisation détaillée des zones humides (fonctions, diagnostic faune/flore, état de conservation et hiérarchiser les enjeux de conservation et préconisations spécifiques de restauration)
- Phase 3 : Rédaction d'un protocole simplifié de caractérisation, de l'état de conservation et de suivi des zones humides

“ Le mot du technicien

“Les zones humides sont des espaces indispensables pour un bon équilibre de la ressource en eau dans les bassins versants : elles jouent le rôle d'éponge en hiver et restituent progressivement de l'eau en été. prendre soin de ces espaces est indispensable dans un contexte de réchauffement climatique.”

Baptiste



SURVEILLANCE DES COURS D'EAU

Afin de renforcer le réseau de surveillance hydrologique du bassin versant du lot aval, trois stations Vortex io ont été installées sur le Lot (Fumel, Castelmoron sur lot et Clairac). Ces stations solaires, équipées de capteurs de hauteur d'eau et de transmission automatique des données permettent une observation en continu et ainsi une très bonne réactivité lors des épisodes de **crues**.

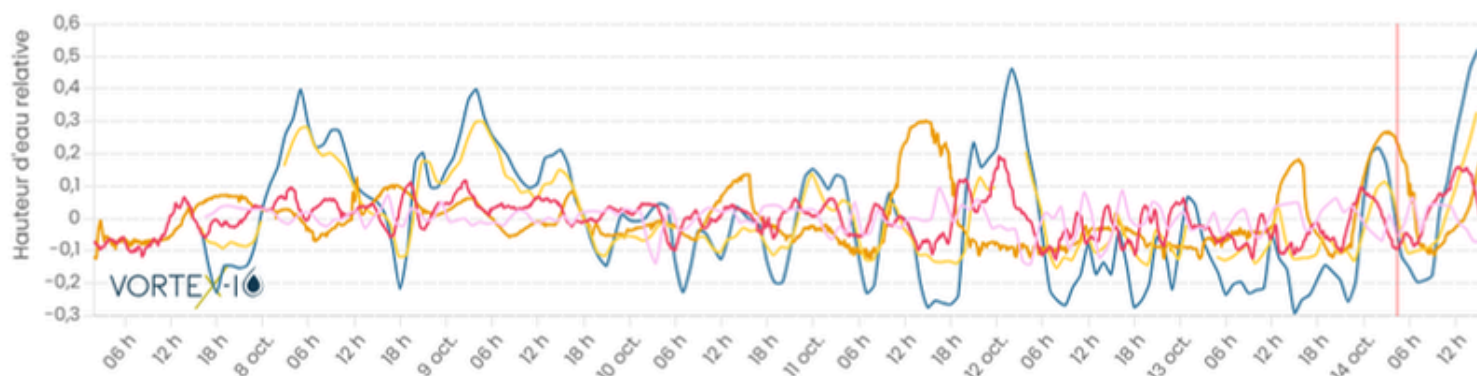
Une station supplémentaire a été mise en place sur le Boudouyssou, affluent du Lot réalimenté pour l'irrigation qui peut connaître des épisodes d'**étiage** intenses. Cette dernière station a pour but d'améliorer les connaissances par un suivi en continu des débits et in fine d'optimiser les lâchers de réalimentation.

Ces installations complètent les dispositifs existants (Vigicrues, réseau ONDE...) et contribuent à une meilleure connaissance du **fonctionnement hydrologique** du bassin tout en étant plus réactif lors des événements hydrologiques extrêmes (crues et étiage).



Parole d'expert

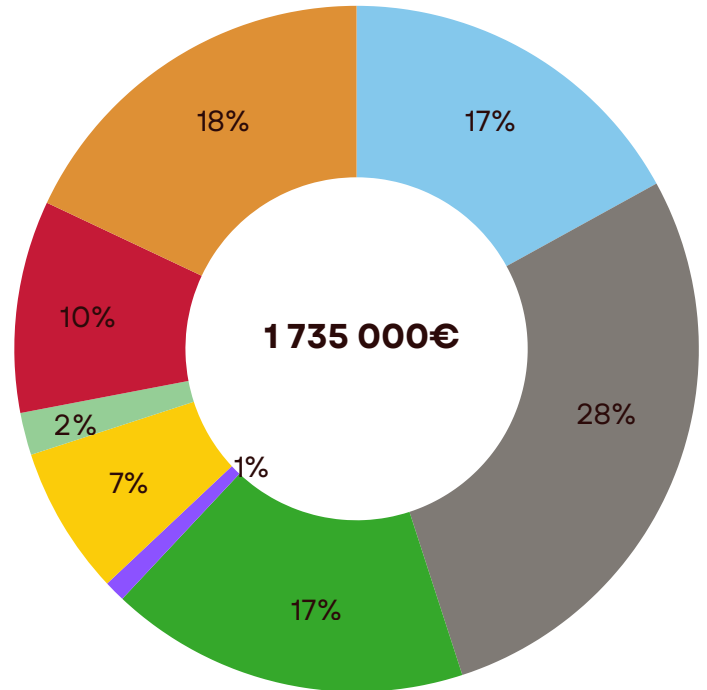
“La surveillance en temps réel des cours d'eau devient impérative pour renforcer la sécurité et améliorer la résilience des territoires. vortex-io fournit des données hydrologiques locales, pertinentes et en temps réel pour améliorer l'efficacité de votre stratégie de prévention.”
(Vortex-io)



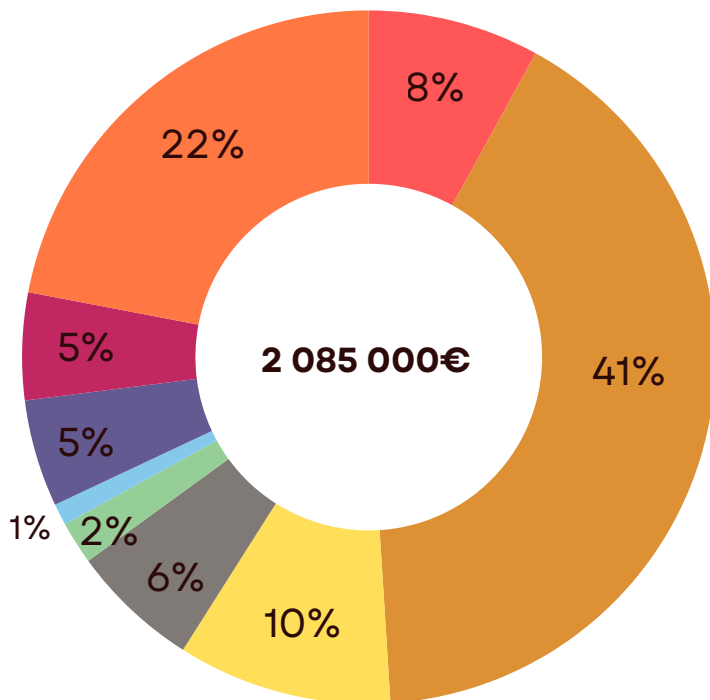
BILAN ET FINANCES GÉNÉRALES 2025 - CFU

- Étude rivière ● Travaux rivières
- Matériel rivières
- Projets rivières (hors trvx)
- Dépenses structure ● Projets Dév. Terr
- Salaires Dév. Terr ● Salaires GC de l'Eau

Dépenses



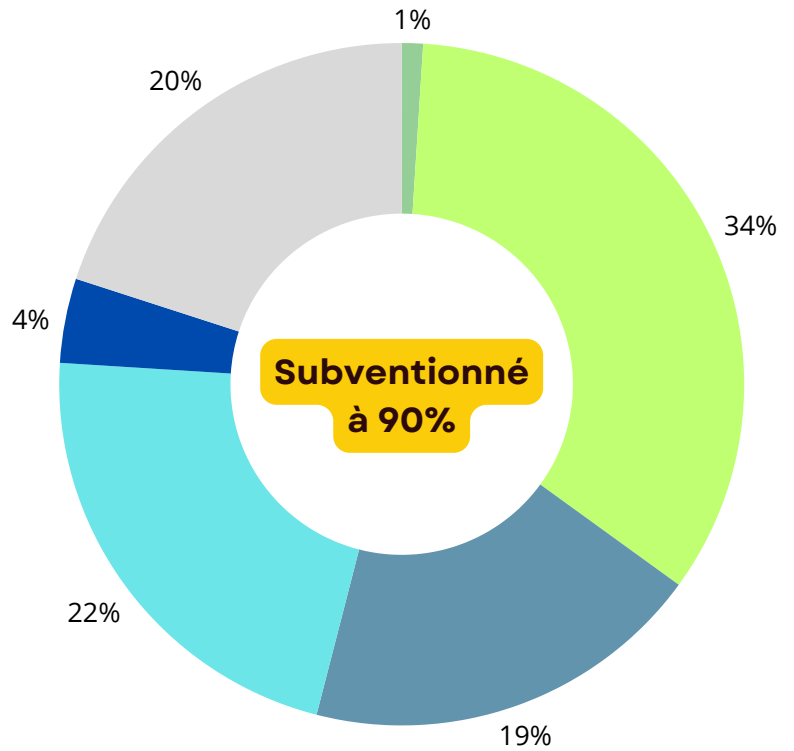
Recettes



- État ● Agence de l'Eau ● Région
- Département ● Divers dont amort
- FCTVA ● Cotis th.1 CD47
- Cotis th. 1 EPCI ● Cotis th. 2 EPCI

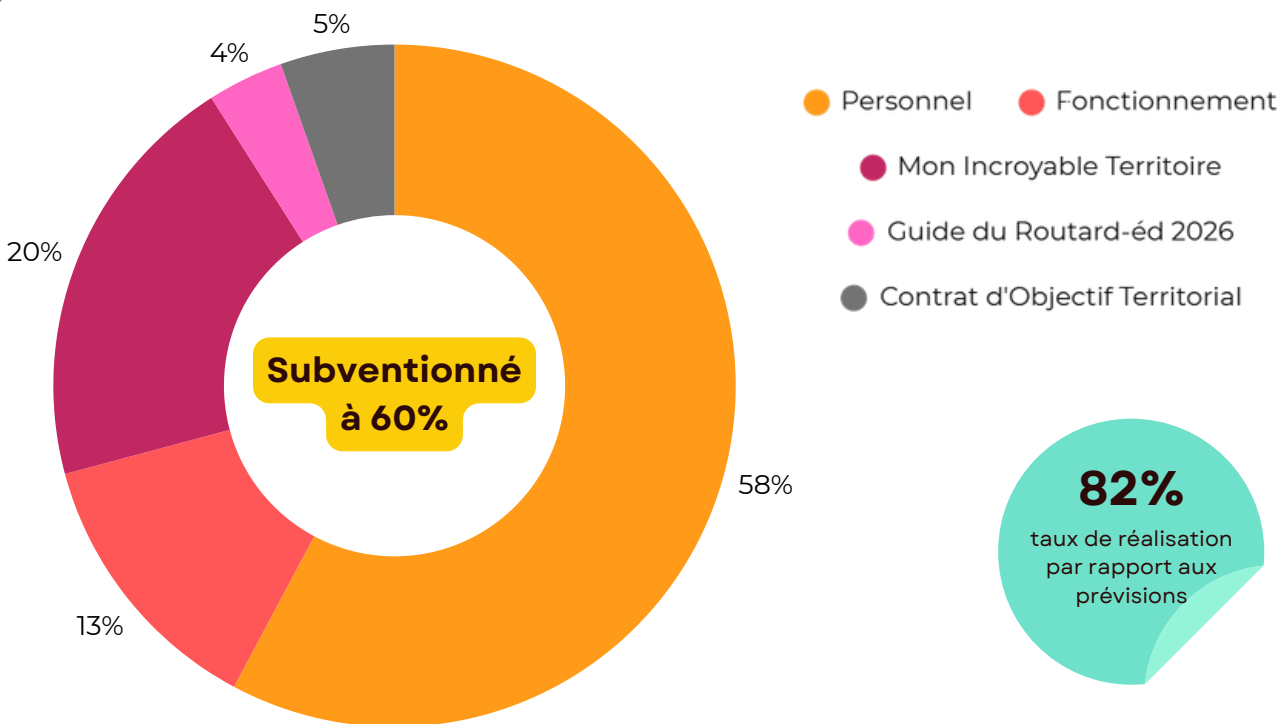
GRAND CYCLE DE L'EAU - 2025

- Cotis. organismes ext.&autres dépenses
- Travaux rivière
- Études cours d'eau
- Salaires : 6.6 ETP
- Fonctionnement
- Machine jussie




92%
taux de réalisation
par rapport aux
prévisions

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - 2025



82%
taux de réalisation
par rapport aux
prévisions

QUELQUES PERSPECTIVES 2026

 Pôle Grand Cycle de l'Eau

 Pôle Développement Territorial

RÉÉDITION GUIDE DU ROUTARD

25 848€ subventionnés à 80% / février 2026

Une version entièrement actualisée, éditée en 10 000 exemplaires qui seront diffusés pendant 3 ans par les acteurs locaux. Cette nouvelle édition contribue à renforcer la visibilité du territoire et accompagne habitants comme visiteurs dans sa redécouverte.

MON INCROYABLE TERRITOIRE 2

55 000€ subventionnés à 55% / 3 sessions en 2026

La colocation commerciale, qui permet à des commerçants en place de devenir hôte et à de nouveaux entrepreneurs de s'installer en sécurité (1er semestre)

Mon Incroyable Commerce, qui détecte et accompagne de nouveaux porteurs de projets pendant un marathon de 36h (27-28 février)

Mon Incroyable Repreneur, qui repère et lie les cédants et repreneurs en sécurisant la transmission des commerces existants (4e trimestre)

COOPÉRATION EUROPE-UKRAINE

Prise en charge Leader France / Juin 2026

Initiative de coopération visant à accompagner des territoires ruraux ukrainiens dans l'expérimentation et la mise en œuvre de l'approche LEADER afin de renforcer la démocratie locale, la participation citoyenne et les stratégies de développement local participatif (DLAL).

PLANTATION DE HAIES ANTI ÉROSION

100 000€ subventionnés à 80%

Objectif : poursuivre les actions engagées dans le cadre du plan d'action prévention inondations pour réduire les coulées de boue et les risques d'inondation par ruissellement.

Travaux envisagés : mise en place de haies et fascines dans des secteurs précis pour casser les axes de ruissellement cartographiés grâce à une analyse de la topographie des sites et de l'occupation des sols.

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU DE PLAINE

50 000€ subventionnés à 80%

La Nauze de Pinel Hauterive va faire l'objet d'un travail de restauration de ses fonctionnalités hydromorphologiques sur environ 1,3Km

Les travaux constitueraient à recalibrer le lit mineur, le rendre plus étroit, avec un coefficient de sinuosité plus important. L'aménagement ferait aussi l'objet d'un apport de minéraux.

ARRACHAGE DE LA JUSSIE

80 000€ subventionnés à 80%

Sur les secteurs de la Baradasse et Casseneuil, l'objectif 2026 sera de redonner à la biodiversité l'accès aux zones refuges que sont les confluences et améliorer les mécanismes d'autoépuration de ces sites.

Merci à nos partenaires



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
DE LA VALLÉE DU LOT**
1 RUE GABRIEL CHARRETIER
47260 CASTELMORON SUR LOT